

Avis de convocation de l'Assemblée générale annuelle 2018

Ordre du jour

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

1. *Mot de bienvenue*
2. *Constat du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2016*
5. *Rapport du président*
6. *Présentation des états financiers se terminant le 31 décembre 2017*
7. *Modifications au Règlement interne*
8. *Élection des administrateurs*
9. *Nomination du vérificateur pour l'exercice 2018*
10. *Période de questions*
11. *Levée de l'assemblée*

L'élection du comité exécutif suivra.

Déroulement de la journée

Nous accueillerons les participants à compter de 8 h 30 ; des viennoiseries et du café seront offerts. Pendant la réunion, les conjoints pourront profiter d'une visite au Musée Boréal, Centre d'histoire de l'industrie papetière. Le repas de retrouvailles suivra l'assemblée.

En après-midi, nous aurons un programme bien spécial, particulièrement intéressant pour les hydroquébécois : une présentation sur les voitures électriques.

Veillez remplir le coupon-réponse : [Réservation repas de retrouvailles et visite musée Boréal](#)

En retenant au plus tôt vos places pour le repas et l'activité des conjoints, vous faciliterez grandement le travail des organisateurs.

Nous avons négocié des tarifs spéciaux pour des chambres à l'hôtel Delta de Trois-Rivières. Ne tardez pas, leur nombre est limité.

Élections au conseil d'administration pour le mandat 2018-2020

Selon le règlement interne de l'Association, les membres réunis en assemblée générale devront procéder à l'élection de nouveaux administrateurs qui auront un mandat de deux ans, de mai 2018 à mai 2020.

Comme chaque année, les mandats de cinq des dix administrateurs arrivent à terme, soit ceux de Pierrette Bernier, Marie-Andrée Cournoyer, Jean Goyer, Jean-Jacques Ricard et Jacques Villeneuve. Deux d'entre eux ne renouvèleront pas leur mandat, un autre quittera à mi-mandat et un poste est déjà vacant. Cela crée donc au sein du CA des ouvertures intéressantes pour quatre nouvelles recrues dynamiques. Au moment de l'élection, les candidats auront quelques minutes pour se présenter aux membres présents.

Règles de mise en candidature des administrateurs

La période de mise en candidature débute le **1^{er} février 2018** et se termine le **31 mars 2018**. Pour vous présenter, remplissez ce formulaire : [formulaire mise en candidature administrateur 2018-2020](#).

Le formulaire doit être accompagné d'une lettre expliquant votre motivation, de votre CV et des signatures de trois membres. Il doit être envoyé, avant le **31 mars** à l'adresse suivante : APRHQ, 75 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 133-N, 1er étage, Montréal (Qc), H2Z 1A4.

Un candidat peut retirer sa candidature au moins dix jours avant l'assemblée générale annuelle, en faisant parvenir au secrétariat une déclaration écrite, signée en présence de deux témoins.